

Belgium-Neufchâteau: Insurance agency services

OJ S 24/2020 04/02/2020

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Neufchâteau

Postal address: Grand'Place 1

Town: Neufchâteau

NUTS code: BE344 Arr. Neufchâteau

Postal code: 6840

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Florian Goosse

E-mail: florian.goosse@neufchateau.be

Telephone: +32 61275141

Fax: +32 61275099

Internet address(es):

Main address: www.neufchateau.be

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1183/75/2020>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Appel à demandes de participation — renouvellement du portefeuille d'assurances pour la ville de Neufchâteau

Reference number: MP.ASSURANCE2020

II.1.2. Main CPV code

66518200 Insurance agency services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Voir II.2.4).

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE344 Arr. Neufchâteau

Main site or place of performance: Hôtel de Ville, Grand'Place, 1 à 6840 Neufchâteau.

II.2.4. Description of the procurement

Objet des services: renouvellement du portefeuille d'assurances de la ville (montant estimé du marché: 471 036 EUR).

— pour les marchés supérieurs à 214 000 EUR

Le présent marché est un marché global ne comportant pas de lots.

Conformément à l'article 58 § 1er, alinéa 2 de la loi du 17.6.2016 relative aux marchés publics, la division en lots susceptibles d'être attribués distinctement a été envisagée par le pouvoir adjudicateur, qui a décidé d'y renoncer pour les raisons suivantes:

- il est dans l'intérêt du pouvoir adjudicateur de traiter l'ensemble de son portefeuille d'assurances avec une seule et même compagnie, qui aura une vision globale des contrats du client et des moyens mis en place ou à développer pour rencontrer l'ensemble des besoins,
- les statistiques du pouvoir adjudicateur seront analysées dans leur ensemble par la compagnie, avec une vision globale des sinistres, permettant notamment la mise en œuvre de plans de prévention en lien avec différentes branches,
- les membres du personnel du pouvoir adjudicateur en charge des assurances doivent pouvoir identifier clairement le chargé de clientèle de la compagnie et établir avec cette personne une relation globale sur le long terme, non morcelée en fonction du type de risque,
- les procédures de gestion des sinistres, notamment informatiques, sont plus simples à connaître et à appliquer par les membres du personnel du pouvoir adjudicateur si elles sont identiques pour tous les contrats,
- le pouvoir adjudicateur pourra pour toutes ces raisons réaliser des économies en termes de communication avec son assureur et de formation de son personnel.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas attribuer le marché.

Le marché porte sur les contrats d'assurances couvrant les branches suivantes:

— volet 1: dégâts matériels:

- 1) incendie et périls connexes;
- 2) tous risques électroniques;
- 3) tous risques matériels divers;
- 4) bris de machine;
- 5) tous risques expositions et œuvres d'art,

— volet 2: responsabilité civile:

- 1) responsabilité civile générale;
- 2) responsabilité civile des mandataires;
- 3) responsabilité d'architecte/bureau d'étude;
- 4) responsabilité civile objective en cas d'incendie ou d'explosion;
- 5) responsabilité civile et accidents corporels scolaires et parascolaires des enfants et participants aux activités récréatives, culturelles et sportives;

6) accidents corporels pour la Maison Communautaire de Neufchâteau – en faveur des personnes du 3e âge,

— volet 3: accidents du travail:

1) accidents du travail;

2) accidents corporels pour les membres du Conseil communal,

— volet 4: automobile:

1) responsabilité civile, dégâts matériels et protection juridique;

2) omnium missions de service,

— volet 5: cyber risques (en option obligatoire).

Lieux de la prestation du service: administration communale de Neufchâteau – Grand'Place n° 1 à 6840 Neufchâteau.

Conformément aux dispositions de l'article 38 §1 a) et c) de la loi du 17.6.2016 relative aux marchés publics, le présent marché sera passé par procédure concurrentielle avec négociation car d'une part les besoins du pouvoir adjudicateur ne peuvent être satisfaits sans adapter des solutions immédiatement disponibles, et d'autre part le marché ne peut être attribué sans négociations préalables du fait de circonstances liées à sa nature, à sa complexité ou en raison des risques qui s'y attachent...

Le recours à ce type de procédure est justifié par les éléments suivants:

— en droit: le marché ne peut être attribué sans négociations préalables du fait de circonstances particulières liées à sa nature et à sa complexité,

— en effet, la nature des services est telle que les spécifications du marché ne peuvent être établies avec une précision suffisante p...(voir documents du marché).

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/07/2020

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Non spécifié.

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Options exigées (les soumissionnaires sont obligés de présenter une offre pour chaque option exigée (poste 16). Le soumissionnaire remet un prix pour l'option sous peine d'exclusion de son offre. Aucune option autorisée n'est prévue. Il est interdit de proposer des options libres).

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le candidat produit le Document unique de marché européen (DUME), qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée acceptée par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que le candidat ou soumissionnaire concerné:

1) ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016, relative aux marchés publics et aux articles 61 à 63 de l'arrêté royal du 18.4.2017, relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques (motifs d'exclusion obligatoires, motif d'exclusion relatif aux dettes fiscales et sociales et motifs d'exclusions facultatifs);

2) répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17.6.2016, en ce qui concerne son aptitude à exercer l'activité professionnelle et ses capacités économique, financière, technique et professionnelle, et sera donc à-même de fournir, s'il est pressenti pour l'attribution du marché:

— l'attestation d'agrément délivrée par la BNB ou autorité compétente du pays établissant que l'assureur est agréé pour la ou les branches d'assurances spécifiques pour lesquelles une offre a été déposée. Si le soumissionnaire est inscrit au registre d'un État membre de l'espace économique européen autre que la Belgique, il doit fournir la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique ainsi qu' un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique,

— une liste, par branche d'assurance faisant l'objet du présent marché, des principaux services (niveau minimal 5 couvertures d'assurances par branche concernée) exécutés, au cours des 3 dernières années, auprès de clients publics ou privés exerçant une activité similaire à celle du pouvoir adjudicateur. Cette liste indique le montant annuel de la prime, la date et le destinataire. Les prestations de services sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du prestataire de services,

— une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des 3 derniers exercices, avec des niveaux spécifiques équivalent au minimum au montant du présent marché.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

1) chiffre d'affaire.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1) une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des 3 derniers exercices, avec des niveaux spécifiques équivalent au minimum au montant du présent marché.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

- 1) agrégation de la part de la BNB;
- 2) une liste des services prestés au cours des 3 dernières années.

Minimum level(s) of standards possibly required:

- 1) agrégation de la part de la BNB;
- 2) une liste, par branche d'assurance faisant l'objet du présent marché, des principaux services (niveau minimal 5 couvertures d'assurances par branche concernée) exécutés, au cours des 3 dernières années, auprès de clients publics ou privés exerçant une activité similaire à celle du pouvoir adjudicateur.

Cette liste indique le montant annuel de la prime, la date et le destinataire. Les prestations de services sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du prestataire de services.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Le présent marché est réservé aux entreprises d'assurances agréées par la BNB. Les courtiers et autres intermédiaires d'assurances sont exclus de ce marché.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 03/03/2020 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 10/03/2020

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

Le marché a une durée de 1 an prenant cours à la date de début des contrats d'assurances — date envisagée: le 1.7.2020 à 00:00.

La durée totale du marché et de ses reconductions ne peut en aucun cas excéder 4 ans à dater de la conclusion de celui-ci.

VI.3. Additional information

Les candidatures et offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering: <https://eten.publicprocurement.be/>

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Town: Bruxelles

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

30/01/2020